



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

ALBIQY
CHAMPAGNE
CHASSELAY
COLLONGES
COUZON
CURIS
LIMONEST

LISSEU
POLEYMIEUX
QUINCIEUX
ST-OR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-ROMAN

GRANDLYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 20/09/2022

<p>- Nombre de délégués en exercice : 33</p> <p>- Nombre d'élus présents : 20</p> <p>- Nombre de votants : 30</p> <p>Date de la convocation 13/09/2022</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 22/09/2022</p> <p>Affichage du compte-rendu : le 26/09/2022</p>	<p>Présents ayant participé au vote : Cyrille BOUVAT – Corinne CARDONA - Jérémie CAMUS – Pascal DAVID– Elisabeth DE FREITAS - Béatrice DELORME –Cyrille FIARD - Rémy GAZAN - Véronique GAZAN - Pierre GOUVERNEYRE - Thierry GOYET –Laure JOLY - Valérie KATZMAN – Catherine LAFORET - Karine LUCAS - Bertrand MADAMOUR – Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS - Jean-Luc POIRIER - Béatrice REBOTIER (20)</p> <p>Absents excusés ayant donné un pouvoir : Emmanuel BERNARD (pouvoir donné à Elisabeth DE FREITAS) – Marc BIGOT (pouvoir donné à Cyrille BOUVAT) - Blandine COLLIN (pouvoir donné à Jérémie Camus) – Armand-Louis DE MONTRICHARD (pouvoir donné à Karine LUCAS) -Séverine HEMAIN (pouvoir donné à Béatrice DELORME) - Eric MADIGOU (pouvoir donné à Valérie KATZMAN) Thomas TEILLON (pouvoir donné à Guillaume MALOT) – Max VINCENT (pouvoir donné à Béatrice REBOTIER) (8)</p> <p>Absents représentés par un suppléant ayant une voix délibérative : Yves CHIPIER (représenté par Laure JOLY) Julien TREUILLOT (représenté par Rémy GAZAN) (2)</p> <p>Absents non représentés : Pierre ATHANAZE - Pascale BAY - Franck DECRENISSE- Jacques PARIOST- Sophie ROLLAND-MORITZ (5)</p> <p>Suppléants présents sans voix délibérative :</p> <p>Secrétaire de Séance élu : Elisabeth DE FREITAS</p>
---	--

Le **mardi 20 septembre 2022, à 19h00**, les membres du Conseil Syndical sont réunis à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, convoqués par courriel du 13/09/2022, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

CONVENTION ASSOCIATION LA PIE VERTE

RAPPORTEUR : ELISABETH DE FREITAS, VICE PRESIDENTE EN CHARGE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or dans le cadre de ses missions de mise en valeur et préservation du territoire Plaines Monts d'Or souhaite soutenir les associations locales qui contribuent au projet de territoire depuis de nombreuses années et possèdent une véritable connaissance, un savoir-faire et une vocation de transmission de cet espace naturel et agricole. Ces associations méritent d'être connues et reconnues.

L'association la PIE VERTE, pour sa part, développe des actions qui contribuent à la préservation et valorisation de l'espace naturel et agricole sur le territoire Plaines Monts d'Or. Son objectif de promotion et découverte du territoire, ses missions auprès des publics et ses actions de veilles font d'elle un acteur incontournable et nécessaire pour le maintien de sa qualité et sa valorisation.

Dans ce cadre, il est proposé de signer une convention annuelle entre l'association PIE VERTE et le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or afin de poursuivre les objectifs suivants :

L'Association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser l'ensemble des actions détaillées dans la convention ci-jointe et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Pour sa part, le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or s'engage à soutenir financièrement l'association dont le projet porte un intérêt général avéré et rentre dans les actions que le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or souhaite développer et conforter sur le territoire. Il est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 956 € à l'association PIE VERTE dans le cadre de cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer la convention avec l'association PIE VERTE pour une durée d'un an.

-**VALIDE** le montant de la subvention attribuée d'un montant de 2 956 € et précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Les résultats des votes sont :

0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION et 30 voix POUR.

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 20/09/2022*

Béatrice DELORME, Présidente